

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 47-196-1913 Mesure Diverse.

n° 47-196-1913

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 17 février 1913
Numéro JO n° 196 du 28/02/1913	Date du numéro 28 février 1913

TEXTE INTÉGRAL

M. Guillot Louis sous-brigadier de 1re classe des Douanes, est nommé au grade de Brigadier de 2e classe, à compter du 1er mars 1913 à la solde d'Europe de 1700 fr.